



## Assemblée générale

Distr. générale  
25 juillet 2005  
Français  
Original: anglais

### Soixantième session

Point 64 de l'ordre du jour provisoire\*

**Développement social, y compris les questions relatives  
à la situation sociale dans le monde et aux jeunes,  
aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille**

### **Pour que les engagements aient un sens : contribution des jeunes à l'examen des 10 ans d'application du Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà**

#### **Rapport du Secrétaire général**

#### *Résumé*

Dans sa résolution 58/133 du 20 décembre 2003, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général d'organiser une réunion consultative avec les organisations de jeunes et les représentants des jeunes consacrée à l'évaluation des progrès accomplis et des obstacles rencontrés dans la mise en œuvre du Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà. Un an plus tard, l'Assemblée a noté dans sa résolution 59/148 que les organismes des Nations Unies continuaient à solliciter la participation des jeunes à l'évaluation du Programme d'action mondial et a invité le Secrétaire général à lui présenter, à sa soixantième session, sous la forme d'un supplément à son rapport, un aperçu des contributions des jeunes.

Le présent rapport fait suite à cette demande et récapitule les idées émises par les jeunes soit au cours des réunions consultatives soit en réaction à l'opuscule intitulé *Pour que les engagements aient un sens : un guide pour aider les jeunes à évaluer la politique de la jeunesse dans leur pays*. Ce guide a été publié par le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU en 2004 pour faire mieux connaître aux organisations de jeunes et aux jeunes en général les mesures proposées dans le Programme d'action et permettre de recueillir plus facilement leurs vues sur la question.

\* A/60/150.



## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction et recommandations générales .....	1–8	3
II. Les jeunes dans l'économie mondiale .....	9–29	4
A. Faim et pauvreté .....	9–13	4
B. Éducation .....	14–19	5
C. Emploi .....	20–24	7
D. Mondialisation .....	25–29	8
III. Les jeunes dans la société civile .....	30–58	8
A. Environnement .....	30–35	8
B. Loisirs .....	36–39	10
C. Participation à la prise de décisions .....	40–45	11
D. Technologies de l'information et des communications .....	46–52	12
E. Relations intergénérationnelles .....	53–58	13
IV. Les jeunes face aux risques .....	59–93	14
A. Santé .....	59–63	14
B. Délinquance juvénile .....	64–68	15
C. Drogues .....	69–74	16
D. Filles et jeunes femmes .....	75–82	18
E. VIH/sida .....	83–89	19
F. Conflits .....	90–93	20
V. Conclusion .....	94	21

## I. Introduction et recommandations générales

1. Le présent rapport récapitule les vues, les analyses et les recommandations formulées par les jeunes sur l'évaluation des 10 ans d'application du Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà<sup>1</sup>. On y trouvera des observations sur ce qui a été fait dans les 10 domaines d'activité prioritaires du Programme d'action mondial depuis son adoption par les États Membres en 1995. Y sont également traités les cinq autres domaines d'action touchant les jeunes que l'Assemblée générale a relevés en 2003.

2. Compte tenu du rapport du Secrétaire général intitulé « Rapport mondial sur la jeunesse, 2005<sup>2</sup> », les points de vue recueillis sont regroupés sous trois grands thèmes : a) les jeunes dans l'économie mondiale, notamment les questions de la pauvreté, de l'éducation, de l'emploi et de la mondialisation; b) les jeunes dans la société civile, y compris les questions de l'environnement, des loisirs, de la participation, des technologies de l'information et des communications et des relations intergénérationnelles; et c) les jeunes face aux risques, thème couvrant les questions de la santé, de la toxicomanie, de la délinquance, de la situation particulière des filles et des jeunes femmes, des conflits et du VIH/sida. Il convient de noter que certaines de ces questions prioritaires recourent plus d'un thème. Ces thèmes ne sont donc pas de vraies catégories mais seulement un schéma pour rendre compte des 15 questions touchant les jeunes relevées par l'Assemblée générale.

3. Les vues et les analyses exposées dans le présent rapport ont été réunies de diverses façons. Il y a eu notamment les réunions consultatives avec les organisations internationales et régionales de jeunes et les représentants des jeunes, la première ayant été organisée par le Gouvernement portugais, le Conseil national de la jeunesse du Portugal et la municipalité de Coimbra du 31 janvier au 4 février 2005, et la deuxième s'étant tenue au Siège de l'ONU à New York du 14 au 17 février 2005. L'Agence intergouvernementale de la francophonie a, de son côté, fait organiser des consultations par son propre réseau d'organisations de jeunes francophones, consultations qui ont abouti à une réunion des représentants de jeunes de 23 pays francophones tenue au Caire (Égypte) du 27 au 29 mai 2005.

4. Les contributions des jeunes au niveau national ont été recueillies grâce à la large diffusion d'un opuscule intitulé *Pour que les engagements aient un sens : un guide pour aider les jeunes à évaluer la politique de la jeunesse dans leur pays*, publié en anglais, en espagnol et en français<sup>3</sup>. Ce guide vise à faire mieux connaître aux jeunes les mesures proposées dans le Programme d'action mondial pour la jeunesse et à solliciter leur participation à l'examen des 10 ans de mise en œuvre du Programme. Les jeunes ont été invités à examiner les domaines prioritaires qui, selon eux, concerneraient au plus près leur pays à l'échelon national ou local.

5. Près de 200 documents ont été reçus comme suite à la diffusion du guide, notamment en provenance d'organisations de jeunes des pays suivants : Azerbaïdjan, Belgique, Bénin, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Bulgarie, Burundi, Cambodge, Cameroun, Canada, Côte d'Ivoire, Croatie, Djibouti, Égypte, Érythrée, Espagne, Finlande, France, Gabon, Ghana, Guinée, Haïti, Honduras, Italie, Jordanie, Kenya, Koweït, Liban, Madagascar, Mali, Maroc, Mauritanie, Mexique, Nigéria, Norvège, Ouganda, Pays-Bas, Philippines, Qatar, République démocratique du Congo, République de Moldova, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Sénégal, Sierra Leone, Suède, Suisse, Tadjikistan, Togo, Yémen et Zambie. Ces nombreuses

réponses démontrent l'importance qu'attachent les jeunes au Programme d'action mondial et leur volonté de contribuer à l'examen des 10 ans de mise en œuvre du Programme. Les rapports des jeunes sont diffusés dans leur version originale, avec l'autorisation des auteurs, et consultables à l'adresse : <<http://www.un.org/esa/socdev/nyin/youthspeak.htm>>.

6. Les contributions des jeunes sur les trois thèmes susmentionnés sont exposées plus loin dans le présent rapport; toutefois, plusieurs observations et recommandations générales ont également été recueillies au cours des réunions consultatives et dans les rapports reçus comme suite à la diffusion du guide. Selon l'observation qui revient fréquemment, l'amélioration de la situation des jeunes dans le monde passe par le plein respect de leurs droits fondamentaux. Les jeunes reconnaissent que ces 10 dernières années, la communauté internationale a davantage inscrit le développement dans une perspective fondée sur les droits. Cette perspective doit être intégrée dans les mesures prises en faveur des jeunes si l'on veut réduire encore les inégalités sociales, culturelles et économiques qui les empêchent de jouir pleinement de leurs droits fondamentaux.

7. Beaucoup de jeunes redemandent également que les pays élaborent des politiques transsectorielles en leur faveur, en collaborant avec eux et en tenant compte des réalités quotidiennes et des besoins de certains groupes de jeunes en particulier. Ils souhaitent également un meilleur suivi et une révision du Programme d'action mondial pour la jeunesse. Ils préconisent à cette fin le renforcement des moyens des organismes des Nations Unis pour que ceux-ci puissent rassembler et coordonner les données sur la situation réelle des jeunes du monde entier, une meilleure organisation des consultations avec les organisations de jeunes et la création d'indicateurs qui permettraient de mieux suivre l'application du Programme d'action mondial pour la jeunesse.

8. Les organisations de jeunes recommandent de traiter certaines questions prioritaires du Programme d'action de façon transversale, c'est-à-dire de les relier à d'autres plutôt que d'en faire des volets distincts. Elles mesurent l'importance que revêtent les cinq nouvelles questions relevées par l'Assemblée générale en 2003 et estiment qu'il s'agit de questions transsectorielles à envisager en fonction des 10 autres domaines prioritaires. Les jeunes soulignent qu'il faut absolument établir des liens entre le Programme d'action mondial pour la jeunesse et les objectifs du Millénaire pour le développement pour faire en sorte d'inscrire leurs besoins dans le cadre plus large des programmes de développement.

## **II. Les jeunes dans l'économie mondiale**

### **A. Faim et pauvreté**

9. Dans leurs rapports, les jeunes précisent que la faim et la pauvreté demeurent le lot de beaucoup d'entre eux, surtout dans les zones rurales, où il n'est pas facile pour les jeunes de s'instruire et de trouver un emploi. Selon l'information reçue, dans certains pays, le taux de pauvreté des jeunes est plus élevé que la moyenne. Leurs problèmes ne sont toutefois pas toujours pris en compte par les pouvoirs publics dans les politiques de lutte contre la pauvreté, d'où la prise de mesures incohérentes pouvant parfois leur être préjudiciables. Ils demandent instamment aux pouvoirs publics de les associer à l'élaboration de politiques visant à lutter contre la

pauvreté, y compris donc l'élaboration des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté mais aussi l'application des mesures prévues dans ces documents. L'État doit les informer sur ce qui se fait en matière de lutte contre la pauvreté pour qu'ils puissent mieux tirer parti des stratégies actuelles.

10. Beaucoup d'organisations de jeunes appuient la création d'un indicateur du développement de la jeunesse, à en juger par la qualité du premier indicateur établi par le Bureau de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) au Brésil. L'indicateur permettrait de mesurer le niveau d'instruction, les taux de scolarisation en secondaire, le chômage des jeunes et la marginalisation de certaines catégories de jeunes.

11. On s'est inquiété de la situation précaire des jeunes cultivateurs, victimes de la puissance des grands propriétaires terriens et de la libéralisation des économies (et de l'importation de produits agricoles qui en résulte). Ces jeunes cultivateurs sont également obligés de vendre leurs produits à perte et ne reçoivent qu'un soutien limité de l'État. Il est constaté par ailleurs que l'aide reçue par les pays pour lutter contre la faim et la pauvreté ne profite pas toujours aux pauvres, à cause de la corruption et de la mauvaise gestion des fonds. Les jeunes affirment pouvoir aider à la mise en place des mécanismes de gouvernance démocratique, en vue de réduire la corruption et de renforcer la transparence et le sens des responsabilités.

12. Les jeunes soulignent qu'il faut appliquer davantage les principes du développement durable, y compris le respect de l'environnement et des droits fondamentaux, à la lutte contre la pauvreté. Pour la plupart d'entre eux, l'éducation est l'une des armes qui permettraient de venir à bout de la pauvreté et pour longtemps. Comme indiqué dans le Programme d'action mondial pour la jeunesse, il faut améliorer l'enseignement de base et la formation professionnelle pour les jeunes ruraux. Il faut également leur offrir d'autres moyens de subsistance, en mettant en place l'infrastructure requise, en stimulant les nouvelles branches de l'industrie et en promouvant les échanges entre jeunes des villes et des campagnes.

13. Les jeunes soulignent par ailleurs que l'État doit investir dans la mise en place d'entreprises pour jeunes ruraux, en créant par exemple un fonds d'aide aux jeunes entrepreneurs ruraux. Dans certains pays, l'État et les organisations non gouvernementales incitent les jeunes à créer des coopératives ou entreprises agricoles locales en leur accordant des microcrédits. Cela étant, dans la plupart des pays, les jeunes n'ont qu'un accès très limité à la terre et au crédit. Certains jeunes estiment qu'il faut stimuler la création d'entreprises dans les zones rurales, sans que ce soit nécessairement dans le secteur agricole.

## **B. Éducation**

14. Les organisations de jeunes considèrent l'éducation comme un atout majeur qui leur sert de tremplin pour s'engager dans la vie de la société. Bien que l'accès à l'éducation se soit élargi dans certains pays, beaucoup de jeunes s'inquiètent de voir leur pays progresser difficilement vers l'objectif de l'éducation pour tous<sup>4</sup>. Ils allèguent comme raisons l'insuffisance de l'investissement dans les établissements d'enseignement public et l'infrastructure connexe, les disparités dans l'infrastructure des régions en matière d'éducation, l'inégalité d'accès pour les petites filles et les jeunes femmes, la mésestimation du rôle de l'enseignant, la

difficulté pour les familles d'envoyer leurs enfants à l'école et le peu d'importance attachée par beaucoup de familles à l'éducation.

15. Les organisations de jeunes craignent que les formules ressassées comme « la génération d'aujourd'hui a un meilleur niveau d'éducation que toutes les précédentes » ne fassent oublier la constante nécessité d'améliorer la qualité de l'enseignement. Les jeunes ont l'impression que la qualité de l'enseignement public se dégrade dans certaines parties du monde.

16. Beaucoup de jeunes sont préoccupés par les coûts de plus en plus élevés de l'éducation, la privatisation des écoles et la qualité inégale entre les systèmes d'enseignement public et privé. De nombreux pays ont rendu l'enseignement primaire gratuit, mais il semblerait que ce soit un enseignement médiocre auquel beaucoup de jeunes n'ont pas accès. Les organisations de jeunes exhortent les pays à adopter des stratégies et à mettre en place des infrastructures qui permettent à tous de recevoir un enseignement primaire gratuit, en prêtant une attention particulière aux filles, aux pauvres des villes et des campagnes, aux enfants des rues, aux jeunes autochtones, aux jeunes handicapés et aux réfugiés. Elles demandent également aux pouvoirs publics de consacrer au moins 6 % du budget national à l'éducation, comme l'a suggéré la Commission internationale sur l'éducation pour le XXI<sup>e</sup> siècle de l'UNESCO dans son rapport intitulé « L'éducation : un trésor est caché dedans » et publié à Paris en 1996. Elles leur demandent par ailleurs d'ouvrir en pleine égalité à tous les jeunes l'accès aux études supérieures en fonction de leur mérite et non de leurs ressources, conformément à l'article 26 de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

17. Les nouvelles méthodes d'apprentissage, comme l'enseignement mutuel, le téléenseignement utilisant les technologies de l'information et des communications et la formation non scolaire et extrascolaire, sont reconnues pour leur intérêt et leur utilisation est encouragée. Les employeurs et l'État devraient valoriser les compétences et les connaissances acquises en dehors des salles de classe, souvent dans le cadre d'activités diverses organisées par les organisations de jeunes. La démocratisation des systèmes éducatifs et la participation des jeunes à la planification de l'éducation sont également présentées comme des objectifs essentiels. Les conseils d'élèves et d'étudiants ont là un rôle important à jouer.

18. Les jeunes recommandent d'inclure dans les programmes scolaires la préparation à la vie de tous les jours par l'enseignement de sujets tels que le VIH/sida, l'éducation sexuelle, la prévention des conflits et les devoirs civiques. Ils attachent une grande importance à l'acquisition de compétences par une meilleure utilisation des technologies de l'information et des communications. Beaucoup de pays doivent encore équiper leurs écoles d'ordinateurs et de l'accès à l'Internet ou considérablement développer ce secteur. Beaucoup de rapports traduisent également un sentiment d'inquiétude quant à l'acquisition des compétences requises actuellement sur le marché du travail. Les jeunes souhaitent que les établissements d'enseignement secondaire et supérieur proposent des activités comme des formations professionnelles, des formations en entreprise et des stages en entreprise pour se rapprocher de ce fait davantage du marché de l'emploi. Il faudrait veiller à ce que ce type d'expérience professionnelle ne donne pas lieu à une exploitation des jeunes.

19. La promotion du patrimoine et de la diversité culturels a progressé dans certains pays, où les étudiants se voient offrir la possibilité d'apprendre leur langue

maternelle. Les jeunes notent toutefois avec inquiétude que la discrimination à l'égard des minorités ethniques s'aggrave dans certains systèmes d'enseignement. Ils recommandent de recueillir des chiffres sur les taux d'abandon scolaire plutôt que sur la scolarisation. Selon eux, cela permettrait de mieux comprendre les raisons qui incitent des jeunes à quitter très tôt les bancs de l'école et d'y trouver des solutions.

## C. Emploi

20. Pour les jeunes dans le monde entier, trouver un emploi décent demeure un sérieux problème. Ces jeunes sont préoccupés par la disponibilité et la qualité des emplois, en particulier dans le secteur informel, où la plupart des emplois offrent peu de perspectives en contrepartie de conditions dangereuses et de l'absence de protection sociale. Ceci est valable autant pour les jeunes non qualifiés que pour nombre de jeunes éduqués et qualifiés réduits au chômage ou sous-employés ou occupant un emploi ne correspondant pas à leur formation. Le bénévolat devrait être valorisé et reconnu car les jeunes peuvent y acquérir l'expérience et les compétences qui leur permettraient de trouver plus facilement un emploi.

21. Au nombre des initiatives de lutte contre le chômage des jeunes, ces derniers citent les incitations fiscales accordées aux entreprises qui recrutent des jeunes, l'aide financière accordée aux travailleurs indépendants, les centres de placement, les programmes de service volontaire et les stages de formation. Ces mesures leur semblent toutefois n'avoir qu'une incidence très faible en raison du manque d'information sur les programmes disponibles, la trop grande modestie des services offerts, de la corruption et du népotisme, de l'absence de nouveaux emplois et de la non-application des mesures adoptées. Les gouvernements doivent élaborer des plans d'action et des politiques de lutte contre le chômage des jeunes et y consacrer davantage de ressources, en s'aidant des travaux du Réseau pour l'emploi des jeunes<sup>5</sup>.

22. Presque tous les rapports ont mis en évidence la nécessité de soutenir davantage la création d'entreprises par les jeunes, notamment grâce à la mise en place de mécanismes de formation et de financement, de microcrédit et d'autres plans de financement. Les entreprises d'utilité publique, qui mettent les compétences commerciales au service d'objectifs sociaux, ne sont pas assez utilisées pour lutter contre le chômage des jeunes. Estimant toutefois que la création d'entreprises n'est qu'une partie de la solution, les jeunes préconisent que la politique de lutte contre le chômage des jeunes soit axée autant sur l'offre que sur la demande d'emploi. Les pouvoirs publics doivent régler le problème macroéconomique de la création d'emplois.

23. Le secteur privé apparaît comme un important partenaire dans l'éducation et l'emploi des jeunes. Outre qu'il crée des emplois, ce secteur peut former et parrainer les jeunes entrepreneurs. Les pouvoirs publics et le secteur privé doivent travailler ensemble pour atteindre l'objectif énoncé dans la Déclaration du Millénaire<sup>6</sup> consistant à donner à tous les jeunes une chance de trouver un travail décent et utile.

24. Les jeunes demandent instamment aux États Membres de respecter les normes internationales du travail, d'établir des prix équitables pour les produits sur le marché mondial et de trouver le juste équilibre entre protection de l'environnement et croissance économique.

## **D. Mondialisation**

25. Les jeunes conviennent qu'ils profitent et pâtissent tout à la fois de l'intégration en cours de l'économie mondiale, estimant que des mesures doivent être prises pour réduire les contrecoups de la mondialisation. Beaucoup de jeunes préfèrent une « altermondialisation », qu'ils décrivent comme une nouvelle approche du développement mondial, plus démocratique, plus juste et fondée sur le principe de la solidarité mondiale, à l'« antimondialisation ». Ils sont préoccupés par les inégalités qui existent dans les pays développés et les pays en développement et entre eux. Ils sont disposés à travailler avec leurs gouvernements pour promouvoir la bonne gouvernance, trouver des moyens réalistes d'alléger la dette extérieure des pays en développement et faire en sorte que l'aide au développement soit utilisée de façon plus efficace.

26. La participation régulière des jeunes aux processus formels de prise de décisions à tous les niveaux permettrait d'asseoir un système de gouvernement équitable. Les jeunes considèrent que l'enseignement et la formation les aideraient à devenir des membres actifs de la société et à participer à la vie politique, sociale et économique de leur pays. Les organisations de jeunes sont également déterminées à travailler davantage ensemble sur les questions mondiales.

27. Il ressort de certains rapports que les jeunes manquent de moyens pour comprendre les processus liés à la mondialisation et s'informer à ce sujet, en particulier pour repérer les nouveaux créneaux. Souvent cités comme l'un des moyens de découvrir d'autres cultures et d'apprendre de nouvelles langues, les échanges internationaux dans le cadre des études, du travail et du bénévolat doivent être appuyés.

28. Pour ce qui est des aspects négatifs de la mondialisation, les jeunes dénoncent l'emprise grandissante de la culture de la consommation et s'inquiètent de l'influence des médias sur leurs modes de vie et leurs valeurs. Ils se préoccupent également du grand nombre de jeunes qui partent chercher du travail à l'étranger et de la vulnérabilité de ces jeunes travailleurs migrants. Ils s'inquiètent beaucoup aussi de l'ampleur croissante de la traite des jeunes et des crimes associés à ce phénomène.

29. Les jeunes sont préoccupés par les programmes d'ajustement structurel qui ont des effets préjudiciables sur leur vie, y compris par la privatisation des services de distribution d'eau et de l'éducation. Ils estiment que les entreprises ont la responsabilité de faire en sorte que les avantages découlant de la mondialisation profitent également à tous. Les compagnies délocalisées doivent renforcer les capacités locales en recrutant du personnel local et en lui transmettant les technologies et le savoir-faire. L'implication et la volonté d'action des pouvoirs publics sont essentielles.

## **III. Les jeunes dans la société civile**

### **A. Environnement**

30. La nécessité d'accroître la portée du débat sur l'environnement afin d'y intégrer la vaste notion de développement durable est pratiquement reconnue par



tous les jeunes. Elle se révèle particulièrement importante pour les jeunes vivant dans des pays qui enregistrent une croissance rapide due à l'expansion des secteurs industriels. Plusieurs organisations de jeunes font état de la détérioration des conditions écologiques au sein de leurs collectivités, en particulier en ce qui concerne la pollution de l'air et l'accès à l'eau potable, et reconnaissent la nécessité de travailler en partenariat avec les autorités locales et nationales pour trouver des solutions et pour les appliquer. Les jeunes recommandent également de tenir compte, dans les propositions du Programme d'action mondial pour la jeunesse, des incidences significatives de la pauvreté extrême sur les efforts en vue de préserver les ressources environnementales.

31. Les jeunes insistent également beaucoup sur la nécessité de renforcer l'éducation pour le développement durable par divers moyens, dont l'enseignement scolaire (programmes de cours structurés), non scolaires (connaissances acquises au quotidien, dans les médias, par les échanges interpersonnels), et extrascolaire (activités éducatives organisées en dehors du système d'enseignement officiel établi). Ce besoin se révèle particulièrement aigu au vu des conséquences qu'entraîne la généralisation chez les jeunes de modes de consommation non viables pour l'environnement au niveau, notamment, de l'épuisement des ressources naturelles, de la consommation d'énergie et de l'élimination des déchets. Il est considéré comme très important d'associer directement et activement les organisations et les réseaux de jeunes à la mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable.

32. On relève que plusieurs des préoccupations relatives à l'environnement appellent une action plus concertée. Il s'agit notamment des effets de la guerre et des conflits sur le contexte écologique immédiat des jeunes; de la nécessité cruciale d'améliorer l'approvisionnement en eau potable salubre et l'accès à celle-ci; des changements climatiques; et de la nécessité urgente de travailler avec les jeunes afin de mettre en œuvre le Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement.

33. D'une manière générale, les jeunes signalent que la proposition d'action sur le renforcement du rôle des médias touchant la diffusion d'informations sur les questions écologiques n'a pas été largement mise en pratique. Les médias publics ne couvrent guère de façon approfondie des questions écologiques spécifiques et continuent essentiellement de cibler les jeunes pour la publicité et les loisirs.

34. Étant donné que plusieurs conventions, politiques et programmes pour la protection de l'environnement reposent sur des procédures d'autoévaluation et d'audits d'environnement nationaux, les jeunes insistent sur la nécessité de participer aux consultations, aux mesures de surveillance et à la collecte de données sur l'environnement. On signale que, souvent, ce sont les enfants et les jeunes qui sont les plus exposés aux risques qu'entraîne la détérioration de l'environnement pour la santé; il faut donc les impliquer dans l'élaboration à l'échelle nationale des mesures les concernant.

35. S'agissant de la proposition du Programme d'action sur le renforcement de la participation des jeunes à la protection, à la préservation et à l'amélioration de l'environnement, les jeunes estiment également que leur rôle dans la genèse et dans la mise en œuvre d'initiatives en faveur de l'environnement mérite d'être mieux reconnu et promu. La possibilité qu'offrent les jeunes de contribuer à trouver des options et des solutions pour des modes de vie écologiquement viables est

considérable. Les jeunes sont acquis au principe de la responsabilité sociale des entreprises, et convaincus de la nécessité de mettre sur pied des entreprises et activités écologiques telles que l'écotourisme ou de généraliser l'emploi de technologies « vertes ».

## **B. Loisirs**

36. De nombreux jeunes pensent qu'il faut élargir la portée de la notion de loisirs qui est définie dans le Programme d'action, car il s'agit d'un facteur essentiel d'épanouissement personnel. Des aspects importants de l'épanouissement des jeunes, tels que le rôle du bénévolat ou de la spiritualité, sont purement et simplement absents du Programme d'action. Dans les sociétés contemporaines en rapide mutation, les jeunes jugent que les loisirs sont de plus en plus importants en ce qu'ils doivent permettre, notamment, de mieux promouvoir des modes de vie sains, de prévenir le VIH/sida et de vivre avec la séropositivité, de rechercher un emploi intéressant et de lutter contre la délinquance juvénile. La mesure dans laquelle des organisations de jeunes dynamiques et actives sont tributaires du temps et des efforts mis gracieusement à leur disposition par leurs membres est elle aussi largement rapportée.

37. De nombreux rapports soulignent que les ressources affectées aux ministères de la culture ou aux ministères de la jeunesse et des sports sont souvent limitées en raison du nombre considérable d'autres priorités économiques, sociales et politiques des gouvernements. Les jeunes trouvent ce fait particulièrement attristant, dans la mesure où les loisirs sont de nature à encourager l'épanouissement personnel, l'engagement civique, l'intégration sociale et culturelle, le dialogue et la tolérance interculturels, la création artistique, la spiritualité et la pratique religieuse, la valorisation du patrimoine culturel, l'instruction et toute une série d'autres facteurs qui sont essentiels pour l'édification de sociétés fonctionnelles et sans exclusive. Ils estiment généralement qu'un aménagement approprié des infrastructures publiques, telles que les bibliothèques, les théâtres, les installations sportives, les studios d'art et les centres pour jeunes, ainsi qu'un investissement à la hauteur des besoins, peuvent se révéler très bénéfiques en termes d'intégration sociale.

38. Les disparités en matière de possibilités de loisirs entre les jeunes vivant en zone rurale et leurs semblables vivant en zone urbaine sont souvent citées comme un motif de préoccupation. Les jeunes relèvent que si le Programme d'action propose des mesures visant à ce que l'accès à des loisirs de qualité soit pris en considération dans l'aménagement urbain et le développement rural, ce fait n'est pratiquement jamais pris en compte comme il se doit dans les programmes et activités de développement communautaire.

39. Qui plus est, les jeunes constatent que le temps qu'ils peuvent consacrer aux loisirs dépend largement des circonstances économiques. Dans plusieurs pays, l'accès aux loisirs se ressent de fortes inégalités fondées sur le sexe, la confession, les conditions socioéconomiques et le handicap. Or, l'accessibilité pourrait être améliorée si les organisations de jeunes étaient associées à l'élaboration et à la gestion des programmes de loisirs et à la détermination de leur dotation budgétaire.

## C. Participation à la prise de décisions

40. Plusieurs des opinions recueillies soulignent le double avantage qu'il y a à intégrer les jeunes dans la prise de décisions. Trop souvent, la participation des jeunes n'est considérée que comme servant leurs propres intérêts, et il n'est pas tenu compte du fait qu'elle exerce également une fonction sociale plus large dans la mesure où elle permet d'élaborer des politiques publiques plus stables et d'améliorer la gouvernance à tous les niveaux.

41. Pour de nombreux jeunes, la participation pleine et effective de leur génération à la prise de décisions est loin d'être une pratique courante. Plusieurs structures nationales pour les jeunes ont fait état de l'habitude qui persiste d'élaborer des politiques nationales sans consulter les jeunes, ce qui se traduit souvent par un décalage entre la manière dont les jeunes envisagent certaines questions et les mesures prises pour les traiter. On s'efforce certes de plus en plus d'associer les jeunes par le biais de processus de consultation, toutefois ces pratiques demandent à être renforcées en termes de participation, de représentativité et d'efficacité. Les organisations de jeunes doivent également bénéficier d'un soutien financier et voir leurs capacités renforcées pour qu'elles puissent mieux faire face et mieux coordonner leur contribution aux processus de participation.

42. La participation réelle des jeunes à la prise de décisions et à la mise en œuvre de programmes a été illustrée par des exemples qui allaient de la recherche et de la collecte d'informations en commun sur une question de politique générale déterminée à la mise en place de systèmes de cogestion multiformes. On a suggéré que les gouvernements consultent les organisations de jeunes pour recenser des pratiques existantes relatives à la participation pleine et effective des jeunes à la prise de décisions au sein de leurs sociétés, et pour les transposer ailleurs. Les jeunes relèvent également la nécessité de tenir compte du principe de la diversité s'agissant de les associer aux processus de consultation et de prise de décisions. Il faut en particulier faire en sorte que les vues des jeunes ayant des besoins spéciaux, des migrants, des réfugiés, des populations autochtones et des minorités soient dûment prises en considération.

43. De nombreux jeunes ont reconnu qu'une meilleure utilisation des technologies de l'information et des communications (TIC) pourrait leur permettre de renforcer leur participation, en particulier pour ce qui est de l'accès à l'information et de la création de forums de discussion. Toutefois, les jeunes ont été presque unanimes à conseiller d'éviter de surestimer le rôle à accorder aux TIC dans leur participation : les nouvelles formes de technologies devraient être utilisées pour compléter, et non pour remplacer, les formes actuelles de participation des jeunes.

44. Reconnaissant le temps qui leur est de plus en plus compté et le caractère compétitif des marchés du travail actuels, de nombreux jeunes indiquent que les organisations de jeunes attirent dans leurs rangs des recrues qui souhaitent essentiellement renforcer leurs compétences et accéder à de nouveaux débouchés. Toutefois, la plupart des jeunes estiment que si leurs semblables s'enrôlent au sein des organisations de jeunes et d'autres structures de la société civile, c'est – pour la majorité d'entre eux – parce qu'ils croient sincèrement et avec passion aux causes qui intéressent leur génération.

45. Pour les jeunes, il est impératif que tous les gouvernements s'acquittent de l'engagement qu'ils ont pris d'inclure des représentants des jeunes dans les

délégations de leur pays aux réunions des organes des Nations Unies. Cet objectif repose essentiellement sur des structures nationales pour les jeunes qui les soutiennent, et qui soient de nature à encourager leur représentation et à permettre de tirer pleinement parti de l'expérience acquise par les jeunes délégués dans ces instances politiques. De très nombreuses voix se sont fait entendre pour demander un appui – financier et politique – renforcé pour la création et le développement durable de conseils nationaux de la jeunesse qui soient indépendants.

#### **D. Technologies de l'information et des communications**

46. Conscients de leur rôle de chefs de file dans l'adoption de nouvelles technologies, les jeunes reconnaissent les incidences bénéfiques des technologies de l'information et des communications (TIC) pour leur vie et pour l'édification de leur société. Ils expliquent en quoi les nouvelles technologies les relient à d'autres cultures, créent pour eux des possibilités d'éducation, génèrent de nouveaux types d'emplois, améliorent leur accès à l'information et modifient leurs rapports avec leur gouvernement. Et pourtant, la plupart d'entre eux déclarent avec force que si les TIC créent de véritables potentialités pour les jeunes du monde entier, elles suscitent des risques non moins réels.

47. Les jeunes se disent inquiets de voir que les nouvelles technologies encouragent des loisirs autonomes et risquent d'isoler beaucoup d'entre eux, les empêchant d'avoir des échanges avec autrui. Étant donné que l'Internet peut également servir à promouvoir la pornographie, la prostitution et la traite des jeunes, certains d'entre eux encouragent la mise en place de garanties contre ces agissements sur Internet et reconnaissent la nécessité de mieux informer et éduquer leurs semblables pour susciter une utilisation appropriée des nouvelles technologies.

48. Le manque d'accès aux TIC est un des plus grands défis à relever si l'on veut que les nouvelles technologies améliorent l'existence des jeunes et ne creusent pas davantage les inégalités qui existent dans le monde. Les jeunes confirment que la fracture numérique se manifeste non seulement à l'échelle internationale, mais également à l'intérieur des pays, où l'accès aux TIC varie considérablement entre les zones urbaines et les zones rurales, entre les jeunes et leurs aînés, et entre les jeunes femmes et les jeunes hommes.

49. Les jeunes soulignent la nécessité de veiller en particulier à ce que les solutions proposées pour réduire la fracture numérique ne se fondent pas exclusivement sur l'acquisition des infrastructures, des matériels et des logiciels nécessaires, mais passent également par le renforcement des capacités qui permettent de tirer pleinement parti des nouvelles possibilités offertes par la technologie. Ils font observer que, avant d'apprendre à utiliser les TIC, il faut avoir appris, plus traditionnellement, à lire et à écrire. Par conséquent, le renforcement des connaissances technologiques doit s'accompagner de mesures visant à élever les niveaux généraux d'instruction.

50. Les organisations de jeunes n'ignorent pas que la communauté internationale a largement débattu de ces problèmes lors du Sommet mondial sur la société de l'information, dans le cadre duquel un groupe de la jeunesse a œuvré à promouvoir les contributions des jeunes au secteur des politiques. Les jeunes exhortent les gouvernements à donner suite à l'engagement qu'ils ont pris de réduire la fracture numérique existant à l'intérieur de leur pays par la mise en œuvre de stratégies sur

les TIC au service du développement et de passer à la question du financement de telles cyberstratégies.

51. En outre, les jeunes soulignent que de nombreuses initiatives de jeunes aident à réduire la fracture numérique. À la fois auteurs et utilisateurs de nouvelles technologies, les jeunes doivent être pris en compte dans les cyberstratégies nationales. Par-dessus tout, le soutien aux jeunes entrepreneurs dans le monde en développement, par l'éducation, le financement et l'encadrement, est essentiel pour réduire la fracture numérique et promouvoir des moyens de subsistance durables. De surcroît, les jeunes affirment l'importance que revêtent des normes équitables pour les jeunes travaillant dans le secteur des TIC, y compris dans des domaines tels que la fabrication de matériels, la production de logiciels et les centres d'appel.

52. Au chapitre des nouvelles technologies et de l'éducation, les jeunes demandent généralement une meilleure intégration des TIC dans les programmes d'enseignement scolaire. Le recours à des manuels d'enseignement multimédias, à la recherche en ligne et aux exposés d'élèves s'appuyant sur les nouvelles technologies est de nature à rendre l'apprentissage interactif et à aider les élèves à acquérir les compétences requises sur le marché du travail contemporain. De nombreux écoliers relèvent que, souvent, les enseignants ne connaissent pas les TIC aussi bien que leurs élèves, de sorte qu'une éducation entre pairs est mise en œuvre pour améliorer la qualité de l'apprentissage.

## **E. Relations intergénérationnelles**

53. Il est largement constaté que de nombreux jeunes perçoivent mal, voire ignorent, les conséquences à long terme de l'évolution de la structure démographique et du vieillissement des sociétés. Il reste encore beaucoup à étudier au sujet des relations et des liens qui unissent les différentes générations entre elles – sujet qui appelle pour les jeunes un élargissement du débat.

54. Dans un nombre non négligeable de pays développés, les jeunes reconnaissent qu'une « révolution démographique » est à l'œuvre, qui se manifeste notamment par l'augmentation de la part des personnes âgées dans la population totale, un allongement de la durée de vie et la diminution générale du nombre d'enfants par famille. Les préoccupations quant à la disparition à terme des plans de retraite et de sécurité sociale en place sont très répandues et, dans certains cas, créent des tensions à propos de l'affectation des ressources et des prestations.

55. Peu de personnes précisent que les politiques et les programmes existants sont de nature à promouvoir véritablement le dialogue, l'échange et le transfert de savoir entre générations. Les personnes qui ont cité de telles initiatives les jugent très utiles pour l'une et l'autre extrémité de la fourchette des âges. Ainsi, afin de répondre à la nécessité croissante d'un enseignement personnalisé en classe, des programmes existent pour permettre aux personnes âgées d'aider les enseignants à dispenser leurs cours. Des écoliers travaillent avec des bénévoles plus âgés, qui les aident en leur expliquant les erreurs d'écriture commises, en écoutant leur lecture, en jouant avec eux à des jeux éducatifs et en contrôlant que les devoirs sont faits. Les jeunes apprécient des programmes de ce type car ils leur permettent d'avoir des contacts avec des générations plus âgées dans le cadre d'activités qui dépassent celui de la prestation de soins.

56. Dans leurs contributions, les jeunes soulignent également la nécessité d'encourager des relations intergénérationnelles plus saines au sein de la famille. Nombre d'entre eux constatent la détérioration des relations entre les adolescents et leurs parents. Dans certains cas, l'adoption de technologies novatrices ou de nouvelles formes de médias, voire l'importance croissante de l'enseignement supérieur, amènent les jeunes à juger leurs parents incapables de s'adapter au contexte social actuel parce qu'il est radicalement différent de celui que lesdits parents ont connu lorsqu'ils étaient eux-mêmes adolescents.

57. Dans les collectivités rurales, la situation se complique encore lorsque les adolescents quittent le village ou la communauté agricole pour la ville afin d'y suivre un enseignement secondaire ou supérieur. Ce phénomène perturbe les schémas sociaux traditionnels entre générations, étant donné que de nouveaux facteurs de socialisation agissent sur les jeunes. Souvent, les jeunes décident de s'installer dans des zones urbaines, soit parce qu'elles offrent des possibilités d'emploi, soit pour conserver leur indépendance acquise de fraîche date, laissant un vide dans le transfert de responsabilités, qu'il s'agisse de cultiver les terres ou de prendre en charge l'exploitation agricole, ou encore de prendre soin des membres plus âgés de la famille.

58. Les jeunes signalent également que les relations intergénérationnelles peuvent se révéler néfastes. Ainsi, les coutumes et les traditions peuvent assujettir l'opinion des jeunes à celle de leurs aînés. Ce problème se pose en particulier aux jeunes filles et aux jeunes femmes, en ce que les critères culturels modernes soutiennent le principe de l'égalité et de la participation des femmes à part entière, alors que les traditions ancestrales persistent à leur conférer un rôle subalterne au sein de la famille et de la société.

## **IV. Les jeunes face aux risques**

### **A. Santé**

59. Les jeunes sont conscients qu'il y a un lien direct entre la santé dont ils jouissent et les autres domaines d'activité prioritaires recensés dans le Programme d'action mondial pour la jeunesse, en particulier la pauvreté et la faim, l'éducation et l'environnement. Pour eux, bien que certains progrès auraient été faits en matière de prestations et de programmes de soins de santé, il y a encore beaucoup à faire. Il est particulièrement inquiétant de constater l'absence de services axés sur les besoins des jeunes, l'insuffisance de la formation et de l'information qui sont dispensées, l'anachronisme des textes de loi, la médiocrité de l'infrastructure physique et du matériel médical, l'insuffisance des ressources allouées aux priorités en matière de santé publique et l'inégalité d'accès aux services. L'accès à des services de santé de qualité doit être une priorité absolue pour que s'améliore la situation des jeunes partout dans le monde.

60. Les jeunes font valoir qu'il existe très peu de services spécifiquement destinés à eux qui soient confidentiels, non discriminatoires, libérés des tabous et en prise sur le contexte culturel. Il serait possible d'améliorer la qualité des services de santé en faisant davantage participer les jeunes à l'élaboration, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation de ces services pour veiller à ce qu'ils soient mieux

appropriés et accessibles aux autres jeunes. Bien qu'ils interviennent dans une certaine mesure dans ces services, il est rare que les jeunes participent pleinement. C'est le cas en particulier des jeunes femmes et des jeunes des campagnes. Les services de santé doivent être accessibles à tous et accorder une place de choix aux besoins des filles et des jeunes femmes. C'est ainsi que les services de santé maternelle, y compris les services obstétricaux d'urgence, doivent être mis à la disposition de toutes les jeunes femmes.

61. Les jeunes recommandent aux gouvernements de faire figurer l'éducation pour la santé dans le programme d'études officiel en veillant bien à mettre en relief les différences qui existent entre les maladies transmissibles telles que le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme et les maladies non transmissibles. Il faut que tous les jeunes aient aisément accès à des informations objectives sur les pratiques sexuelles sans risque et sur toute la gamme des mesures de prévention qui existent. Ces informations à donner éventuellement en proposant des modes de vie sains, sont tout aussi importantes que l'éducation en matière de nutrition, d'hygiène et de sport.

62. La promotion de l'éducation sanitaire se rapportant aussi bien à l'hygiène de base qu'à la santé en matière de sexualité et de procréation ne devrait pas se limiter aux écoles et aux systèmes traditionnels de prestation de soins. Les jeunes sont eux-mêmes des agents du changement social et les projets éducatifs extrascolaires ainsi que les programmes mis au point par les organisations de jeunes permettent de les informer au moyen de méthodes dynamiques, rentables et appropriées. Les organisations de jeunes sont des partenaires indispensables pour la réalisation des objectifs de développement en rapport avec la santé des jeunes.

63. Les jeunes sont aussi conscients de l'augmentation des taux de toxicomanie et de suicide au sein de nombreuses communautés et groupes de jeunes. Il est nécessaire de les sensibiliser aux questions de santé mentale et de les leur faire mieux comprendre. Il faut par ailleurs mettre en place des mesures de prévention et de soutien en collaboration directe avec eux.

## **B. Délinquance juvénile**

64. Les jeunes recommandent aux pouvoirs publics de promouvoir une culture de non-violence et de prévention du crime en mettant l'accent sur l'acquisition de compétences pratiques et sur l'épanouissement positif des jeunes délinquants. C'est ainsi que l'on devrait dispenser une formation et offrir des services qui permettraient aux jeunes d'avoir une bonne image de soi, d'apprendre à résoudre les conflits, d'acquérir des compétences psychosociales et d'assurer leur participation civique. Beaucoup de jeunes reconnaissent que les politiques et programmes nationaux en leur faveur favorisent ces aspects importants de leur épanouissement car ils permettent de les dissuader d'adopter des comportements antisociaux. Il est toutefois nécessaire d'augmenter le nombre de centres pour jeunes et de programmes de loisirs et de préparer davantage les jeunes à la vie de tous les jours. Il est également recommandé aux autorités de police de considérer les jeunes comme des atouts pour la prévention de la délinquance juvénile et de mettre en place des services réservés à eux au sein des institutions officielles chargées de faire appliquer la loi pour régler leurs problèmes.

65. Il est réaffirmé aux gouvernements et au public que les jeunes, dans leur grande majorité, ne sont pas des délinquants. Ils soulignent que la plupart des

systèmes actuels de justice pour mineurs cherchent plus à punir qu'à réformer, ce qui nuit à la réadaptation. Ils estiment qu'il faudrait par ailleurs faire porter les efforts sur la réadaptation des jeunes qui commettent des délits et adopter une justice réparatrice.

66. Les jeunes s'accordent partout pour reconnaître qu'il faudrait abolir la peine de mort pour les enfants et les jeunes, conformément à la Convention relative aux droits de l'enfant. Ils notent que, dans de nombreux pays, les pouvoirs publics n'établissent toujours pas de distinction entre la petite délinquance, la violence et la criminalité organisée. Par ailleurs, la situation des jeunes dans les prisons suscite des préoccupations. Très souvent, lorsque des jeunes sont arrêtés, ils croupissent en détention et sont maltraités; ils ne sont pas autorisés à recevoir la visite d'avocats ni de membres de leur famille et ne sont pas séparés des adultes. Ils risquent de devenir des criminels endurcis lorsqu'ils passent de longues périodes en compagnie de prisonniers adultes reconnus coupables de crimes plus graves. Les jeunes soulignent qu'en emprisonnant des jeunes on compromet gravement leur éducation et leur vie professionnelle et ils engagent vivement les gouvernements à envisager la réadaptation plutôt que la répression, car elle permet davantage aux jeunes de devenir des membres responsables de la société.

67. Dans de nombreux pays, les jeunes ont accès à des armes. Ceci peut renforcer le risque que les désaccords conduisent à la violence et mettent toute la population en danger. De l'avis général, les gouvernements devraient s'efforcer d'adopter et d'appliquer une législation permettant de contrôler l'usage et la disponibilité des fusils et des munitions. Il est possible aussi que les programmes menés en collaboration avec les jeunes permettent de limiter les crimes à main armée.

68. Les jeunes soutiennent que si l'on se contente de déclarer que le phénomène des gangs est un problème des jeunes, on ne reconnaît pas que les gangs sont à bien des égards le produit de la marginalisation dont les jeunes ont le sentiment de faire l'objet. Ils estiment que la pauvreté et l'évolution des structures sociales sont deux des facteurs qui contribuent à la délinquance juvénile. Il faut reconnaître l'incidence des multiples oppressions et de la marginalisation dont souffrent les jeunes et en tenir compte dans les politiques et les programmes qui s'adressent à eux. Ces multiples oppressions peuvent notamment avoir des motifs sexistes; être liées à l'orientation sexuelle de la personne; concerner les jeunes autochtones, les minorités raciales, culturelles et linguistiques; se fonder sur le statut social, (classe sociale, appartenance ethnique, nationalité ou religion par exemple); prendre pour cible les handicapés, les jeunes qui vivent dans des territoires occupés, les jeunes touchés par des catastrophes naturelles et des jeunes parmi les immigrés, les réfugiés ou les déplacés à l'intérieur de leur pays. Le lien qui existe entre l'exclusion sociale et les problèmes de délinquance, la toxicomanie et les conflits doit apparaître plus clairement dans les politiques et les programmes adoptés.

## **C. Drogues**

69. Les jeunes estiment que la toxicomanie fait intervenir un grand nombre de problèmes complexes allant des pressions exercées par les autres jeunes qui poussent à expérimenter la drogue à l'exclusion sociale et à la question du bien-être psychologique. Ils engagent instamment les gouvernements à s'attaquer au problème



de la toxicomanie parmi les jeunes en collaborant avec ces derniers afin d'en déceler les causes profondes et d'adopter des mesures intégrées.

70. Les jeunes sont en général ambivalents en ce qui concerne la question de l'âge à partir duquel on peut se faire servir des boissons alcoolisées. D'aucuns estiment qu'il y a quelque chose de plutôt arbitraire dans le fait d'imposer un âge minimum pour se faire servir des boissons alcoolisées car certains jeunes se comportent de manière suffisamment responsable pour qu'on les autorise à boire alors que ce n'est pas le cas d'autres jeunes qui ont pourtant dépassé l'âge en question. Ils pensent donc qu'il serait plus utile d'enseigner aux jeunes à faire des choix judicieux afin de vivre en bonne santé. Ils font observer que les établissements scolaires et les organisations non gouvernementales s'efforcent de les sensibiliser et de les informer sur les méfaits de l'alcool et du tabac, mais beaucoup d'entre eux soutiennent que les restrictions frappant l'achat d'alcool et la majoration des taxes ne suffisent pas vraiment à dissuader ceux d'entre eux qui sont résolus à acheter et à consommer de l'alcool.

71. Les jeunes s'accordent pour penser que les gouvernements devraient réglementer la publicité sur le tabac et l'alcool, en particulier la publicité ciblant les jeunes, afin de dissuader ces derniers de fumer et de boire. Ils sont nombreux à estimer qu'il faudrait afficher clairement sur des étiquettes les effets nocifs de l'alcool et du tabac. Des campagnes d'information plus vigoureuses s'adressant aux jeunes s'imposent pour lutter contre l'attrait trompeur de ces produits. Nombreux aussi sont ceux qui estiment que les parents ont un rôle important à jouer s'agissant de renseigner leurs enfants et d'assumer la responsabilité des habitudes que ceux-ci contractent.

72. Les jeunes considèrent généralement que des politiques et programmes éducatifs mis au point par des jeunes et axés sur les jeunes peuvent réussir à convaincre les jeunes des méfaits de certaines substances. Il faut encourager l'éducation par les pairs, les services de conseils et la préparation à la vie pratique afin de s'attaquer au problème de la toxicomanie, car on donne ainsi aux jeunes la possibilité de faire les bons choix. Les toxicomanes réadaptés peuvent aussi être d'une très grande utilité dans la mise au point de programmes de prévention auxquels ils prendront une part active.

73. Les jeunes indiquent que le taux de toxicomanie parmi les enfants des rues et les jeunes défavorisés est presque toujours élevé. Les groupes vulnérables doivent pouvoir disposer de programmes d'intégration sociale qui leur permettent d'acquérir des compétences pratiques grâce auxquelles ils pourront mener une vie productive. Même s'il y a moins de toxicomanes dans les zones rurales qu'ailleurs, on constate que la plupart des programmes et des politiques de l'État n'atteignent pas ces zones, et les jeunes qui y vivent sont encore plus menacés quand elles commencent à s'urbaniser.

74. Un partenariat entre les systèmes de justice, les écoles, les organisations de jeunes, les institutions religieuses, les familles et les jeunes faciliterait grandement les efforts visant à l'avènement d'une société exempte des problèmes qu'entraîne la consommation de substances. Des efforts coordonnés s'imposent aux niveaux national, régional et international afin de réduire le trafic de stupéfiants et de substances illégales. Les gouvernements sont instamment invités à assurer le financement nécessaire à la réalisation de projets constructifs permettant d'apporter une solution au problème de la toxicomanie.

## **D. Filles et jeunes femmes**

75. Partout dans le monde, les jeunes reconnaissent que les filles et les jeunes femmes sont l'objet de discrimination et d'un traitement inégal. Ils notent que malgré les progrès considérables accomplis, l'égalité entre les sexes demeure un problème prioritaire, surtout parce que c'est au cours des années de transformation qui se situent au début de l'âge adulte que prennent forme les attitudes à l'égard des femmes. Les médias sont souvent amenés à véhiculer des stéréotypes sexistes qui réduisent la femme à la condition d'objet sexuel ayant des produits à vendre et, à bien des égards, la génération actuelle est plus que jamais confrontée à des stéréotypes donnant une image négative de la femme et de son rôle dans la société.

76. Les pouvoirs publics ont beaucoup fait depuis 1995 pour assurer aux jeunes femmes l'égalité d'accès à l'éducation dans les cycles d'enseignement primaire, secondaire et supérieur ainsi que l'égalité de droits en la matière. Les jeunes font toutefois valoir qu'en raison de la pauvreté, du rôle de l'un et l'autre sexe dans le ménage, des mariages précoces, de la préférence accordée à l'éducation des garçons, des frais de scolarité et des dépenses connexes dont il faut s'acquitter et même du sentiment que les enseignants font davantage attention aux garçons, les taux de scolarisation et de poursuite des études des filles restent limités.

77. Les jeunes recommandent que l'on mette sur pied davantage de programmes afin de sensibiliser les collectivités et les parents à l'importance de l'éducation des filles. Il convient de promouvoir des politiques de réinscription afin d'encourager les filles et les jeunes femmes, notamment les jeunes mères, à retourner à l'école pour poursuivre leur éducation. Il faudrait offrir des mesures d'encouragement et des possibilités de financement aux ONG et aux organisations de jeunes pour qu'elles mettent en train des activités d'éducation extrascolaires destinées aux filles et aux jeunes femmes. Là où ces activités existent déjà, les pouvoirs publics doivent les reproduire et les développer. D'aucuns demandent qu'un appui plus important soit fourni aux programmes qui ne s'adressent qu'aux filles et aux jeunes femmes afin d'améliorer leurs chances d'épanouissement personnel et de leur permettre une plus grande autonomie.

78. Tous les gouvernements sont invités à reconnaître aux femmes leurs droits en matière de sexualité et de procréation, y compris leur droit de maîtriser leur fécondité. L'accès des jeunes femmes aux services en matière de santé de procréation permettant de prévenir les maladies sexuellement transmissibles et les grossesses non désirées étant encore limité, leur égalité dans toutes les sphères de la vie est gravement compromise.

79. Les jeunes considèrent qu'il est essentiel de sensibiliser les garçons et les jeunes hommes à la question de l'égalité entre les sexes. Ils notent l'absence d'une démarche soucieuse de l'égalité des sexes dans les politiques et les interventions axées sur la santé en matière de sexualité et de procréation, ce qui fait croire à tort que les jeunes femmes sont seules responsables de leur santé en matière de sexualité et du problème de contraception.

80. Les femmes continuent d'être confrontées à la discrimination sur le marché du travail, ce qui demeure un grave problème pour les jeunes. Les gouvernements sont instamment invités à promouvoir la Convention de l'Organisation internationale du Travail sur l'égalité de rémunération pour un travail de valeur égale, et à la ratifier. Dans de nombreuses régions du monde, les femmes restent reléguées à des fonctions

considérées comme féminines et sont ainsi cantonnées dans des postes de secrétaire, d'employé de bureau, d'infirmier ou d'enseignant qui restent en général sous-payés. En théorie, les jeunes femmes jouissent d'une égalité d'accès à tous les secteurs mais dans la pratique, les femmes rencontrent souvent des difficultés lorsqu'elles veulent se faire une place dans un secteur essentiellement masculin. Les jeunes font remarquer que même si le nombre de femmes qui siègent dans les conseils d'administration, les comités et participent aux autres structures décisionnelles atteint un niveau « acceptable » au sein des partis politiques, des institutions publiques et des sociétés privées, les femmes continuent de se heurter à un obstacle qui les empêche d'accéder à des postes de direction au sein de nombre de ces structures.

81. La discrimination fondée sur le sexe, les mutilations génitales féminines, les mariages précoces ou forcés, le choix du sexe de l'enfant avant sa naissance et l'infanticide des filles, les sévices et l'exploitation sexuels, les crimes d'honneur et autres pratiques préjudiciables aux femmes restent des préoccupations essentielles pour les jeunes. Tous les gouvernements sont exhortés à élaborer des mécanismes juridiques et à modifier les mécanismes existants s'ils sont discriminatoires afin de protéger les filles et les jeunes femmes contre la violence sexuelle, physique et psychologique.

82. Les jeunes sont gravement préoccupés par l'augmentation du trafic d'êtres humains et de la prostitution féminine et recommandent vivement que de nouvelles mesures soient prises sans tarder pour y remédier. Les filles et les jeunes femmes, qui sont souvent aux prises avec la pauvreté, le chômage et l'inégalité sociale, sont attirées vers ces activités par des agents matrimoniaux ou des agences de tourisme qui leur font la promesse mensongère d'un emploi lucratif. Bien que dans de nombreux pays la loi interdise le trafic d'êtres humains et la prostitution, les jeunes continuent généralement à courir le risque d'en devenir les victimes.

## **E. VIH/sida**

83. L'augmentation des taux d'infection à VIH, surtout parmi les jeunes femmes, reste très préoccupante. Les jeunes relèvent que le VIH/sida n'a pas les mêmes effets sur eux dans le Nord que dans le Sud et qu'il a un impact sur tous les aspects du développement. Ils font remarquer que plusieurs pays ont des stratégies de lutte contre le VIH/sida mais que rares sont les politiques nationales qui étudient les effets de la pandémie sur les jeunes.

84. Les jeunes s'accordent partout à reconnaître qu'il est essentiel d'informer la population sur le VIH/sida afin de lutter contre l'épidémie. Ils indiquent qu'un grand nombre de jeunes ne disposent pas d'informations précises ni adéquates sur la maladie bien qu'ils soient de plus en plus nombreux à pouvoir identifier correctement son mode de transmission et les moyens de le prévenir. Ils se félicitent des programmes gouvernementaux qui sensibilisent les élèves au VIH/sida. Il conviendrait de développer et de reproduire les programmes de préparation à la vie active, les cas d'incitation à la modification du comportement et les politiques et programmes d'éducation par les pairs qui ont donné de bons résultats en matière de sensibilisation au VIH/sida et de prévention de la transmission du virus. Les jeunes recommandent aux gouvernements d'appuyer les actions de formation et de sensibilisation à la santé en matière de sexualité et de procréation conçues et

dirigées par les jeunes, car ces actions touchent davantage de jeunes et donnent de meilleurs résultats.

85. Les jeunes estiment qu'il est nécessaire de renforcer les partenariats entre les gouvernements, les organismes et programmes des Nations Unies et la société civile, y compris les organisations de jeunes, dans les domaines de la formulation, de l'application, du suivi et de l'évaluation des programmes. Les gouvernements sont invités à simplifier les modalités d'accès aux fonds disponibles pour la prévention et le traitement du VIH/sida. Les jeunes indiquent qu'ils aimeraient voir les organisations d'inspiration religieuse s'employer activement à diffuser des informations exactes sur la manière de prévenir et de traiter cette maladie.

86. Les gouvernements doivent mettre au point les politiques qui s'imposent à l'intention des groupes à haut risque et promouvoir un ensemble intégré de services adaptés aux toxicomanes par voie intraveineuse, en prévoyant notamment des programmes d'échange de seringues et d'aiguilles ainsi que des services d'aiguillage en vue du traitement.

87. Les gouvernements et la société civile doivent redoubler d'efforts afin de mettre un terme à la stigmatisation et à la discrimination dont sont victimes les personnes vivant avec le VIH/sida et garantir leur droit à l'éducation supérieure et à l'emploi. L'histoire de jeunes séropositifs qui réussissent à mener une vie saine et pleinement satisfaisante devrait être mise en évidence par un groupe éminent qui serait composé de jeunes afin de faire naître l'espoir parmi les autres personnes qui vivent avec cette maladie.

88. Selon les jeunes, les femmes sont souvent plus vulnérables à l'infection par le VIH que les hommes. Ceci est dû à leur vulnérabilité biologique, aux normes culturelles ainsi qu'à l'exploitation sexuelle, à la violence et au trafic dont elles sont victimes. Souvent aussi, les femmes sont dans l'impossibilité de négocier les conditions pour les rapports sexuels avec elles; il faudrait donc mettre au point des programmes destinés aux femmes et aux hommes et qui viseraient à véritablement permettre aux filles et aux jeunes femmes de se protéger contre le VIH/sida.

89. Les jeunes estiment que ce sera une tâche ardue que d'amener les agents sanitaires gouvernementaux à modifier leurs attitudes et à permettre à davantage de jeunes d'avoir gratuitement accès à ces services. Ils font donc appel aux gouvernements afin que ceux-ci offrent aux séropositifs et aux sidéens la possibilité d'accès à un traitement médical, à des conseils gratuits et confidentiels et à des soins.

## **F. Conflits**

90. Partout dans le monde, les jeunes se sentent particulièrement vulnérables face aux conflits armés, qu'ils soient la conséquence de luttes civiles, de guerres contre la drogue ou de conflits ethniques – lesquels se transmettent parfois d'une génération à l'autre. Les conflits empêchent le développement et limitent encore davantage les possibilités offertes aux jeunes. Les gouvernements sont instamment priés de promouvoir et de protéger les droits des jeunes vivant dans des zones de conflit, en particulier les droits qui se rapportent à l'autodétermination pour permettre à tous les jeunes de vivre dans des sociétés démocratiques, pacifiques et sûres. Un grand nombre d'organisations de jeunes encouragent les gouvernements à

veiller au respect du droit des jeunes qui ne veulent pas participer aux conflits armés à l'objection de conscience.

91. Les jeunes du monde entier condamnent l'exploitation des enfants dans le cadre de conflits engagés ou non par les États. De nombreuses organisations appellent les gouvernements à ratifier le Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés. Ils engagent instamment les gouvernements et la société civile à prendre des mesures sérieuses afin d'assurer le désarmement, la réadaptation et la réinsertion des anciens enfants soldats et des jeunes combattants. Ils demandent en outre que des mesures spéciales soient prises afin de protéger les filles et les jeunes femmes car elles sont plus vulnérables et sont souvent encore visées par des actes de violence sexuelle.

92. La crise des réfugiés et des jeunes déplacés de même que la perte des droits fondamentaux de la personne du fait des conflits armés est pour les jeunes une source de préoccupation. Il faudrait, selon eux, favoriser les partenariats entre les organisations qui travaillent dans les zones de conflit et les associations de jeunes pour veiller à ce que les jeunes touchés par les conflits et, notamment les réfugiés et les jeunes déplacés, bénéficient d'aide lors du processus de consolidation de la paix et de règlement des conflits.

93. Il faudrait inscrire au programme des établissements scolaires nationaux un enseignement axé sur la paix, la prévention des conflits et la réconciliation. Les jeunes affirment qu'ils peuvent très bien faire du bon travail pour le rétablissement ou la consolidation de la paix; toutefois, ce potentiel est le plus souvent méconnu lorsque des efforts de réconciliation sont entrepris. Les jeunes qui ont connu les réalités des conflits sauront faire entendre une voix mobilisatrice propre à promouvoir une culture de paix et de prévention des conflits.

## V. Conclusion

94. Les nombreuses réponses que les jeunes ont adressées dans le cadre de l'examen décennal du Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà indiquent l'importance que ce programme continue d'avoir dans leurs vies. En sollicitant des apports à l'établissement du présent rapport, on a suscité un intérêt et un engagement considérables tant au niveau régional qu'au niveau national. Les organisations de jeunes, les organes intergouvernementaux et les autres parties prenantes sont résolus à faire mieux connaître le Programme d'action mondial et comptent le faire en œuvrant à sa mise en œuvre en collaboration directe avec les États Membres.

### Notes

<sup>1</sup> Voir résolution 50/81.

<sup>2</sup> A/60/61-E/2005/7.

<sup>3</sup> Peut être consulté à l'adresse : <[www.un.org/youth](http://www.un.org/youth)>.

<sup>4</sup> Voir A/52/183-E/1997/74.

<sup>5</sup> Pour plus de renseignements sur le Réseau pour l'emploi des jeunes, veuillez consulter la résolution 57/165; et aussi le site Web <[www.ilo.org/public/english/employment/strat/yen](http://www.ilo.org/public/english/employment/strat/yen)>.

<sup>6</sup> Voir la résolution 55/2.